

12599 - Répondre aux invitations des chefs d'entreprises pharmaceutiques

question

Je suis médecin et je demande s'il m'est permis d'accepter les cadeaux et de répondre aux invitations au dîner que je reçois des représentants des entreprises de santé. Ils offrent les cadeaux afin que nous choissions et proposons les médicaments qu'ils fabriquent, sans tenir compte de leurs prix et qualité.

la réponse favorite

Si vous êtes un médecin privé travaillant pour votre compte dans votre clinique, il vous est permis de répondre aux invitations en question à condition qu'elles n'aient aucune incidence sur la qualité des médicaments que vous administrez à vos patients. Vous ne devriez prescrire aux malades que les meilleurs médicaments tout en tenant compte du prix et en laissant au concerné le choix du fournisseur. Votre acceptation des invitations des dites entreprises ne devrait viser rien d'autre que de vous informer sur leurs médicaments et d'autres considérations pareilles.

Si vous ne travaillez pas pour votre propre compte, vous pouvez répondre aux invitations dans le seul but de vous informer. Si les cadeaux et invitations vous font courir le risque d'avoir à privilégier un fabricant par rapport à un autre, abstenez vous d'y répondre. Si vous exercez une influence au sein de l'hôpital qui vous emploie au point de pouvoir faire acheter les médicaments que vous leur conseillez de choisir, il vaut mieux que vous vous écartiez de telles rencontres pour avoir la conscience quitte